

DOSSIER DE PRESSE

FACE A LA DELINQUANCE DE VOIE PUBLIQUE, LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE ADAPTE SA PRESENCE SUR LE TERRAIN



POLICE NATIONALE



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Contacts presse :

- **Sophie DEROUARD** - 02 48 67 34 31 – sophie.derouard@cher.gouv.fr
 - **Julien MARTY** – 02 48 67 34 36 – julien.marty@cher.gouv.fr
 - **Catherine BERGER** - 02 48 67 34 79 – catherine.berger@cher.gouv.fr
- Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - 18020 BOURGES Cedex - www.cher.gouv.fr

L'ACTION DES UNITES DE VOIE PUBLIQUE

Des unités de voie publique travaillant en journée sont **responsabilisées et fidélisées** sur des secteurs géographiques touchés par les cambriolages, en dehors de leurs missions ordinaires (police-secours, escortes,...)

Elles sont également rendues destinataires des plaintes relatives aux cambriolages et tenues informées de l'évolution de ceux-ci sur leur secteur d'attribution.

Les responsables de ces unités participent chaque semaine à une **réunion d'échanges d'informations opérationnelles**, afin de faire apparaître les liens qui peuvent être établis entre les infractions. Ceci grâce aux rapprochements effectués entre les modes opératoires, les signalements ou encore le butin recherché. Les unités disposent ainsi des signalements des auteurs et des caractéristiques des objets à rechercher dans le cadre des contrôles, afin de rendre leurs surveillances plus efficaces.



UNE COOPERATION PLUS ACTIVE DE LA POPULATION



Dans la lutte contre la délinquance de voie publique, **la coopération du citoyen est indispensable**. Il a, lui aussi, un rôle majeur à jouer.

Les vols dans les habitations sont généralement assez bien préparés, même par des voleurs moins « professionnels » (observation et surveillance, vérification si l'habitation est occupée,...). Une **forme saine de contrôle social**, entre voisins, est vivement recommandée pour prévenir ce type de désagrément.

Les objectifs sont multiples :

- **prévenir** la délinquance de voie publique par une présence dissuasive
- **renforcer le lien avec la population** pour rassurer et diminuer le sentiment d'insécurité.



DES PLAQUETTES POUR AVOIR LES BONS REFLEXES

Des fiches de conseils et des plaquettes de prévention sont à la disposition du public, à l'accueil des commissariats et des mairies situées sur les circonscriptions de police.

Quelques réflexes à avoir :

- composer le 17
- relever une plaque d'immatriculation
- détecter la présence d'individus suspects, etc.

